

l'accord d'Esquipulas relatives à la non-utilisation de territoires. Je rappelle à la Chambre la notion de simultanéité, qui est au coeur même de l'accord. Elle signifie que l'application de ses dispositions fondamentales doit intervenir de façon parallèle : il faut que les contras quittent le territoire hondurien au moment même où entrera en vigueur un cessez-le-feu négocié entre le gouvernement du Nicaragua et les contras. Aucun de ces deux objectifs interdépendants n'a encore été atteint.

J'ai fait état, dès le début de mon intervention, de l'importance de faire en sorte que l'opinion publique canadienne soit active, informée et objective. En effet, son intérêt pour l'Amérique centrale et le jugement qu'elle portera pourraient inciter les parties à respecter le plan de paix. Il me paraît approprié que la Chambre des Communes donne suite de façon plus officielle à l'intérêt que plusieurs députés ont déjà manifesté à titre individuel pour la région et pour le processus de paix. À la demande du gouvernement, les leaders des partis en Chambre ont commencé à débattre la nature du Comité parlementaire approprié qui permettrait à la Chambre de surveiller et d'encourager le processus de paix en Amérique centrale. Je soumettrais tous les mois à ce Comité un rapport sur l'application du plan de paix et m'efforcerais d'organiser des séances de breffage et la communication d'autres documents d'information. Il serait probablement utile que le Comité ait à sa disposition le document de base sur le maintien de la paix qui a été le fondement de nos entretiens de la semaine dernière, et examine d'autres moyens par lesquels le Canada pourrait apporter une contribution constructive à l'instauration de la paix. Des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures, de l'ACDI et d'autres ministères pourraient fournir des informations.

Ceux d'entre nous qui critiquent l'intervention des superpuissances en Amérique centrale commettent souvent, inconsciemment, l'erreur qu'ils condamnent, et voient la région non pas sous le jour qui lui est propre, mais dans l'ombre d'une superpuissance. L'initiative des cinq présidents représente plus qu'une tentative de résoudre leurs propres problèmes. Elle constitue une affirmation d'un destin distinct. La région compte cinq pays qui possèdent tous une histoire, des aspirations et une identité qui leur sont propres. Leur développement a été entravé par la répression, la pauvreté et des conflits. Le fait que la région ait la réputation d'une "zone de guerre" nuit au commerce et éloigne les touristes. Des stratégies militaires prennent le pas sur des stratégies économiques. Des enfants qui devraient compter sur une famille deviennent orphelins. Des jeunes qui devraient être à l'école sont en guerre.